



Déclaration Liminaire Formation spécialisée du 4 mai 2023

Madame la Présidente

Nous voici réunis pour la première fois au sein de la Formation spécialisée du comité social d'administration (CSA), instance qui est née des cendres du CHSCT, dont la CGT continuera à revendiquer le retour, tant les droits qui y étaient attachés ont permis de faire progresser les conditions de travail au sein de la DGFIP et de manière globale dans le monde du travail.

Comme pour les premières réunions de CSAL dans le département, nous notons que celle-ci se déroule en dehors de tout cadre légal puisque le règlement intérieur ne sera pas présenté et adopté.

Ceci étant posé, nous sommes dans cette nouvelle instance locale et nous allons par cette liminaire vous indiquer quelles seront nos exigences sur le mandat pour que les conditions de travail des agents dont nous aurons (et surtout dont vous aurez, légalement parlant !) à nous (vous) préoccuper cessent de se dégrader, et surtout s'améliorent !

Puisque nous travaillons dans une administration qui se dit exigeante en matière réglementaire, voici un extrait de textes puisé parmi ses nombreuses productions sur le travail et les risques qui y sont afférents :

en préambule du premier plan Santé Travail dans la Fonction publique pour la période 2022 – 2025, on peut lire :

Axe 1 : Développer le dialogue social et le pilotage de la santé et sécurité au travail

Tout au long de l'exécution du Plan santé au travail, les politiques de santé et sécurité au travail seront pilotées aux niveaux national et local en s'appuyant sur un dialogue social intensifié au sein des instances dédiées à la santé sécurité au travail, soutenu par un outillage renforcé en matière de connaissances, d'indicateurs de suivi et de méthodologies.

Une première remarque : la réunion de cette instance se tient sur une demi-journée certains documents envoyés sont illisibles , la CGT Finances Publiques 80 doute de la lecture du plan sus-nommé.

Le signal donné n'est pas très positif alors qu'auparavant, les CHSCT étaient des réunions denses sur des journées entières (l'explication de la présence d'autres administrations ne tiendra pas vraiment la route puisque la DDFIP accaparait une bonne partie du temps passé dans ces réunions).

Le fait d'organiser peut être davantage de réunions informelles sera peut être un de vos arguments, mais l'absence de procès verbal et l'impossibilité de voter des délibérations dans ces réunions en fait de simples espaces de discussions et non de décisions .

Lors du groupe de travail financier du 29 mars 2023, la CGT Finances Publiques 80 a compris que ce budget était considéré , par la direction , comme un budget annexe de la

dotation globale de fonctionnement. La CGT Finances Publiques 80 sera vigilante , comme elle l'était lors des CHSCT, à l'utilisation de ce budget avec comme seul objectif de faire progresser le droit de l'ensemble des agents à travailler dans des conditions optimales, afin de préserver leur santé physique et mentale dans le cadre de leur travail.

Les points à l'ordre du jour, sont comme pour le CSAL, majoritairement pour information, sauf pour le point 5 « rénovation de l'accueil du site d'Abbeville »(pour avis)
Pourquoi demander notre avis alors que la rénovation est en cours voire presque terminée ?

Lors du groupe de travail du 29/03/2023 , nous avons demandé la transmission des fiches de signalement , mais a priori cette demande n'a pas été entendue .

A la suite de cette déclaration liminaire, et à la demande des agents du SDIF, nous allons vous lire une lettre d'alerte